Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20190430-DEL300419-02-DE
Date de télétransmission : 06/05/2019
Date de réception préfecture : 06/05/2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE CORSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE**

PRUNELLI DI FIUMORBU

SEANCE DU 30 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf le trente avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'André ROCCHI, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 23/04/2019

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 24
Votants : 27
Absents : 03
dont représentés : 3

Etaient présents : ROCCHI André, PAOLI Christian, FILIPPINI Marie-Laure ; FRATICELLI Jean-Jacques ; SANTONI Marie-Josée ; GUIDICELLI Sébastien ; ANDREANI Agnulina ; SANTONI Louis ; ACHILLI Nadine ; PIERI Pierre-Louis ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; ELEGANTINI Muriele ; OTTOMANI Jean-François ; PAOLI Franck ; MURGIA Sandrine ; BARBONI Toussaint ; PAOLI Roxane ; FRANCISCI Lisa ; ANGELI Filippu Antone ; SUSINI Vincent ; ANDREANI-CASAMATTA Bernadette ; FRANCOVICH Stéphane ; ROSSINI Jean ; SALDANA Esteban

Était absent : VILLARD-ANGELI Dominique ; MICAELLI Marie-Luce ; COLOMBANI Victoria ;

Était représenté :
VILLARD-ANGELI Dominique a donné pouvoir à SALDANA Esteban.
COLOMBANI Victoria a donné pouvoir à SANTONI Louis.
MICAELLI Marie-Luce a donné pouvoir à ROCCHI André.

Vu l'article L2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination du secrétaire de séance,
Le Conseil Municipal désigne Madame Nadine ACHILLI secrétaire de séance et assistée de Madame Emilie MUSETTI auxiliaire administrative.

****

DEL300419-02

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL M14.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-1 et suivants et L2312-1 et suivants ;

Monsieur le Maire présentera à l'assemblée le budget primitif de la commune (M14) 2019 **(CF. ANNEXE)** dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	3 937 254,91	3 937 254,91
INVESTISSEMENT	7 686 740,10	7 686 740,10

Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20190430-DEL300419-02-DE
Date de télétransmission : 06/05/2019
Date de réception préfecture : 06/05/2019

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à 5 voix contre, 0 abstention et 22 pour :

D'adopter le vote du budget primitif 2019 budget principal M14 comme suit :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	3 937 254,91	3 937 254,91
INVESTISSEMENT	7 686 740,10	7 686 740,10

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire

PRUNELLI DI FIUMORBO
HAUTE-CORSE